

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 64/87/SPCG accordant à M. Giolli Giovanni un permis d'occupation provisoire sur un terrain sis à Ambouli, au kilomètre 5 de la route d'Arta.

n° 64/87/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
24 juillet 1964

Numéro JO
n° 8 du 01/09/1964

Date du numéro
1 septembre 1964

TEXTE INTÉGRAL

Il est accordé à M. Ciolli Giovanni, entrepreneur, demeurant à Djibouti, un permis d'occupation provisoire sur un terrain d'une superficie de mille mètres carrés environ, sis à Ambouli, au kilomètre 5 de la route d'Arta, pour y installer des concasseurs.